

Le Conseil d'orientation

Mis à jour le 09.12.2005

Le Conseil d'orientation, qui a reçu la mission d'examiner la politique médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine au regard des questions éthiques, a discuté dans sa séance du 9 décembre 2005 du débat ouvert devant l'opinion par la première médicale d'une greffe partielle de visage.

A cette occasion, il souligne que chaque transplantation associe à des compétences remarquables une démarche éthique qui doit accompagner l'innovation. Il importe de rappeler que le caractère extraordinaire d'une intervention doit s'inscrire dans les pratiques habituelles au service des malades : le caractère anonyme et gratuit du don, le respect de l'intimité du donneur, du receveur et de leurs familles, le refus de toute commercialisation, la sobriété et la retenue dans l'information.

Le Conseil d'orientation estime de sa responsabilité de rappeler ces principes et d'exercer à leur égard sa mission de veille.

Contacter le service de presse :

Bénédicte Vincent

► Par téléphone : 01 55 93 69 34

- Par email : presse@biomedecine.fr